

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Wanze, Monsieur Lacroix, en date du 07/10/2022,

L'autorisation	N° EC206
Est délivrée à	Patricia Stoffe
Domicilié	Rue Reine Astrid 17, 4520 Antheit
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Ecole Saint Martin D'Antheit situé rue Thier de Messe 4 à Antheit
Capacité	59 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 08/11/2027.

Le 09/11/2022

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Amélie Collard